



Les lecons de maitre Sittello

En cette période de rentrée, maître Sittello voudrait revenir sur une expression qui sera, à coup sûr, très utilisée pendant la campagne électorale : le pouvoir d'achat.

« Il faut augmenter le pouvoir d'achat des Français », nous serineront les politiques de tous bords.

Pour quelle raison les citoyens ont besoin que leur possibilité d'acheter soit supérieure ?

Certes, le prix des denrées a augmenté, que ce soient l'alimentation, l'essence ou les loyers. Mais celui des services aussi : l'électricité, le timbre, le téléphone, les billets de train bien sûr. La médecine n'est plus gratuite : des forfaits ont été instaurés sur les consultations médicales et les médicaments, qui sont d'ailleurs moins bien voire plus du tout remboursés. La sécurité n'est plus aussi bien assurée et certains payent pour installer un système d'alarme sur leur véhicule ou leur maison. Les universités ont multiplié les formations payantes et les écoles privées promettent des diplômes pour peu qu'on y mette le prix. Bientôt, il faudra payer les garderies quand l'Etat aura supprimé les écoles maternelles.

Toutes ces dépenses ont un point commun : dans un passé pas si lointain, elles appartenaient toutes au service public et étaient soit gratuites, soit proposées à un tarif raisonnable.

La question à se poser est-elle donc celle de l'augmentation du pouvoir d'achat ou de la garantie que les besoins vitaux (santé, sécurité, éducation, communication, etc.) soient comblés ?

Ces deux façons de poser la question reflètent deux choix de sociétés opposés : soit mettre au premier plan l'accumulation d'argent, soit y mettre les valeurs universelles.

Que voulons-nous ? Rendre des services au public ou lui permettre de les acheter ?



L'arbre a lettres

Riche, mon amour

“Aujourd'hui, l'unanimité s'est donc faite sur la loi du profit, sur la loi du plus fort, surtout si l'on est du bon côté. Mais si l'on est du mauvais côté aussi. Pourquoi ?

Margaret Thatcher avait une explication qui eut un grand retentissement et qu'on peut ramener au principe suivant : « *Quand le gros maigrit, le maigre meurt* ». Aussi faut-il que le riche s'enrichisse - c'est là son rôle et son mérite afin que le pauvre ne meure point, mais qu'au contraire il trouve dans l'os qu'on lui tend un peu plus de viande et d'amour. Voilà pourquoi le pauvre aime le riche et surtout le riche gros.

Car sinon, à part ça, de nos jours, les riches n'ont plus besoin des pauvres. Ce lien est rompu. Jadis, les pauvres vendaient leur sueur. Leurs corps et leur force de travail étaient indispensables à qui voulait s'enrichir, faire la guerre ou bâtir des cités idéales. Le riche devait ménager ses pauvres comme l'on doit ménager son mulet ou son chameau. Le pauvre pouvait mordre. Il pouvait même avoir la rage. Le riche était astreint à se montrer « social ». Du coup, ces salauds de pauvres ont abusé de leur pouvoir pour extorquer des avantages prohibitifs, ce qui a conduit à la crise, au chômage, à ces mentalités d'assistés, à la drogue, au fascisme, à la violence et donc à toutes ces restructurations parfois si douloureuses.

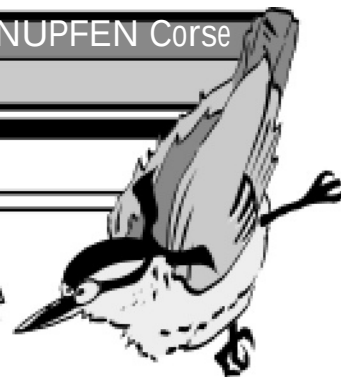
Le riche n'a plus besoin du pauvre sauf encore pour le faire consommer. Je parle du pauvre d'ici. Le pauvre d'ailleurs, moins arrogant, moins pervers, est encore utilisable. Mais pauvres d'ici et pauvres d'ailleurs communient dans la même aspiration à la consommation. Et l'on connaît le conseil d'Alphonse Allais : « *Il faut prendre l'argent où il est : chez les pauvres* ». En faisant consommer le pauvre en dehors du bonheur et du rêve qu'on lui procure - on transforme le citoyen en consommateur. C'est autrement plus fun ! Et ça permet d'oublier cette pourriture qu'est la politique et à laquelle le pauvre ne comprend rien, le pauvre. Le terne animal politique est devenu le dynamique animal économique réconcilié avec l'argent, le libre échange, la chance, le rêve de succès. Chacun peut s'enrichir désormais, la compétition est ouverte, que le meilleur gagne !

Et que le perdant perde.”

Daniel Mermet, « Là-bas si j'y suis, carnets de route, -1999 »



LA SITTELLE DES CHÉNAÏES



Editorial

Cinq mois de repos pour la Sittelle et nous revoici gonflés à bloc...

L'actualité estivale a malheureusement été riche pour notre établissement et des jours de lutte sociale s'annoncent dans l'ensemble des secteurs publics.

Quatre suicides, en l'espace d'un mois seulement, ont fait parler de l'office dans la presse nationale sans que celle-ci n'ait creusé plus loin que les mauvaises explications données par nos ministres de tutelle (isolement des agents notamment). La batterie de mesures présentées dans le plan d'accompagnement renforcé pour les personnels de l'ONF, plan présenté en urgence par la direction générale au ministre de l'agriculture B. Le Maire, est pour le SNUPFEN essentiellement palliative et sous-entend de manière implicite que ce sont les personnels qui sont fragiles sans remettre en cause la politique de l'établissement. C'est purement injurieux pour les personnels de l'ONF. Si isolement il y a, c'est celui induit par un choix managérial qui détruit les collectifs de travail (où est la transversalité souhaitée lors du PPO ?) et isole le salarié par la spécialisation et l'individualisation des objectifs ce qui permet de casser les résistances et rend les salariés plus flexibles.



La signature du contrat Etat-ONF en juillet (27 voix sur 39) a quant à elle plongé les organisations syndicales (qui ont toutes refusé de signer) et certaines associations de communes forestières dans la perplexité.

Une fois de plus, le gouvernement, avec évidemment l'aval de la direction générale de l'ONF, n'a aucune honte à afficher sa volonté de maintenir un service public forestier de qualité tout en fixant des objectifs qui la démentent : suppression de 700 postes supplémentaires (en région Corse ce doit être au moins 3 postes pour l'année à venir), moyens financiers en berne, exigence de rentabilité.

Ce contrat se situe d'ailleurs dans la droite ligne du plan de réduction des déficits publics présenté par F. Fillon et contre lequel l'Union syndicale Solidaires a proposé que l'inter-syndicale nationale décide rapidement d'une date de grève et de manifestation dès la rentrée, comme première étape d'une lutte prolongée stoppant la spirale infernale de l'austérité. Le SNUPFEN a par ailleurs demandé à ce que le contrat soit examiné au Parlement.

La prochaine actualité, c'est à nous de la faire et notamment par le vote de nos représentants dans les différents comités et commissions pour les scrutins du 20 octobre. La Sittelle compte sur vous, fonctionnaires et contractuels de droit public, pour voter.

Numéro vert de rage

Vert, le numéro est vert, celui que les hommes (et femmes) en vert peuvent appeler pour exprimer, ou vertement ou pas, leurs soucis au quotidien. Est-ce que le numéro pour France Telecom était orange ?

Verts, vos représentants pour l'hygiène et la sécurité sont verts de constater qu'une fois de plus la direction n'a pas compris que pour traiter un risque (professionnel ou pas) il faut d'abord tout faire pour le traiter à la source avant de mettre en œuvre des mesures de protection individuelle. Quand la tempête fait tomber des arbres, par quoi commenceriez-vous ? Par fermer la forêt ou par distribuer des casques ? La direction, elle, commence par vous donner le numéro (vert) du fournisseur de casques.



Mauvaise note

Une note régionale vient de sortir pour cadrer la notation, en fonction des quotas par catégorie pour les personnels CATE, B, et C, décidés par la DG. Les notes attribuées ne dépendent plus de la qualité (ni de la quantité, si chère à la direction) de leur travail mais plutôt de leur âge, et de leur échelon.

Ceux qui auront progressé récemment, ou de manière "importante" ne seront pas récompensés ! Exemple : quelqu'un a obtenu deux fois de suite la note maximum de + 0,3 et son chef de service a confirmé pour cette année le + 0,3, mais passé à la moulinette des quotas DR, il ne pourra pas prétendre à plus que ...+ 0. Cherchez l'erreur !

Alors que dire ? La DG veut du rendement mais considère que tout le monde ne peut pas être bon en fixant des quotas. Le DR veut le respect du personnel mais considérerait-il que sa hiérarchie a raison ?

Paroles, paroles, paroles

La DG distribue à tout le personnel une plaquette sur papier cartonné, glacé et en couleur concernant les déchets. Où il y est expliqué en long en large et en travers (l'équivalent de 3 feuilles A4 recto-verso) le processus « identifier et gérer les déchets », en évoquant la sacro-sainte « politique environnementale ».

Et pendant ce temps-là, le matériel informatique à recycler s'accumule dans tous les bureaux et le papier n'est toujours pas recyclé.



Tel est pris...

Rappelez-vous, la dernière Sittelle vous rapportait un argument du directeur régional pour ne pas se prononcer suite à la proposition de deux motions au CTPR du mois de février : « l'administration ne peut pas se prononcer sur un avis provenant des syndicats ».

C'est pourtant ce qui a été fait lors du comité central d'hygiène et sécurité du 12 juillet dernier suite à la motion proposée par tous les représentants du personnel (CGT forêt, SNUPFEN-Solidaires, UNSA-SNAF, SNPA-FO, SNTF-FO):

« Le CCHS demande au Directeur Général d'interpeler les tutelles sur le nombre élevé de

suicides et de tentatives de suicide à l'ONF, afin que celles-ci prennent la mesure du malaise profond des personnels de notre établissement.

Le CCHS demande aux tutelles un moratoire immédiat sur les diminutions d'effectifs et sur toute réorganisation tant que le diagnostic social et l'Audit Socio-Organisationnel n'auront pas été réalisés et les plans d'actions mis en œuvre. »

Le directeur général a demandé aux représentants de l'administration de ne pas voter contre mais de s'abstenir, ce qui fait que cette motion a été validée grâce au vote unanime des représentants du personnel.

... n'en déplaît aux boycotteurs de vote ...



La Sittelle souhaite un bon retour dans la grande famille de l'ONF Corse à nos deux collègues Jacques Soux et Jean-Marc Morin, qui ont rejoint respectivement l'UT Alta-Rocca et l'UT Ghisoni-Fium'Orbu, ainsi que la bienvenue à Laurent Tatti et Marie-Claire Brunet au service financier, à Vincent Gaillet au SAFOR et à Olivier Brouard à l'UT Calvi-Bastia.

Avis

Dans le dernier numéro de la Sittelle, nous vous informions d'une future assemblée générale des personnels pour préparer la venue du directeur général en Corse, afin de recueillir vos avis et débattre de sujets tels que l'avenir de l'ONF (contrat de plan Etat-ONF, convention tripartite ONF-CTC-Etat). Il devait venir en juin, il n'est pas venu...

C'est finalement les 9 et 10 novembre qu'il viendra. Il est prévu que les organisations syndicales le rencontrent afin de lui exposer les problèmes auxquels nous sommes confrontés en région. Nous vous proposons donc de nous réunir courant octobre en assemblée générale pour préparer cette échéance.

Nous espérons vous y voir nombreux afin de porter au DG les attentes, revendications et, nous l'espérons, solutions proposées par l'ensemble du personnel de la région.



Plantés !

Article lu dans le n°50 de FAKIR

Ça s'appelle une arnaque verte. Le jatropa était censé être un petit miracle : un arbuste qui donne un agro-carburant tip-top et qu'en plus, on plante sur les terres arides, abandonnées. D'où des investissements massifs, avec tambours et trompettes. Sauf que planté sur ces sols asséchés, il pousse ... mais ne produit rien. Résultat: il a été rapatrié fissa sur les pâturages classiques, gavé de pesticides et d'engrais. « Ce faisant, les promoteurs du jatropa se sont attirés les foudres qu'ils prétendaient éviter » écrit Le Monde (06-07/03/11). Oui, mais faut bien être rentable...

Accro(sti)chez-vous

Si vous voulez tout faire pour éviter qu'on Y aille, droit dans le mur de la privatisation et de la Négation des droits de tous les travailleurs, des Droits de ceux qui font avancer la société, Indignez-vous pour lutter contre cette marchandisation à outrance Qu'on nous impose à grands renforts de « on n'a pas le choix ». Unissons-nous pour faire progresser nos droits au moins aussi vite que leurs capitaux. Énervons-nous ensemble contre ces financiers qui Zieutent sur notre capacité à produire sans nous faire profiter des gains.

Venez nous rejoindre dans cette marche collective Où chacun à son mot à dire, et où chacun peut faire bouger les choses à sa manière. Unissons-nous pour leur dire une chose, à tous ces bouffeurs de productivité : Stop.



Aux arbres citoyens
Mettez de la misère dans votre moteur !*

La firme hollandaise Sime Darby souhaite investir dans une usine à Port-la-Nouvelle (Aude). Pour fabriquer quoi ? Des agro-carburants. Et pas à partir de betteraves, mais avec de l'huile de palme.

En provenance d'Indonésie.

Là-bas, deux millions d'hectares de forêts primaires sont perdus chaque année et 45 millions d'hectares, abritant des orangs-outans, des tigres, sont laissés sans protection. De quoi faire longtemps rouler nos voitures...

Bientôt ce seront des villages entiers au Liberia qui seront détruits et des populations déplacées : la firme va investir dans 440 000 ha de terres pour ses plantations de palmiers à huile et 27 villages libériens sont en conflit ouvert avec le gouvernement à cause des expropriations engendrées par ces concessions.

A part ça l'ONU a déclaré 2011 « Année internationale des forêts » : « Nous devons nous assurer, a annoncé son secrétaire général adjoint, que les milliards de dollars promis pour les forêts et le financement de la lutte contre le changement climatique sont effectivement versés et servent à une gestion durable des forêts. »

Touchons du bois ...

En attendant vous pouvez toujours signer la pétition contre l'implantation de cette usine sur www.petitions24.net/stop_huile_de_palme

* inspiré d'un article lu dans le n°50 de FAKIR.



La sittelle des chênaies
Directeur de publication :
Philippe Hazemann
Dépot légal :
21 janvier 2008
Imprimerie ONF Corse
Trimestriel
Conception-Réalisation :
SNUPFEN Corse

On fait dire ce qu'on veut aux chiffres

Des bruits courent comme quoi la DG voudrait limiter les postes en fonction de la surface gérée par région, avec un ratio selon des critères insidieusement confondus. 1 poste d'agent pour 1800 ha de plaine ou de production de bois, 1 poste d'agent pour 3000 ha de montagne et le clou de l'affaire, 1 poste d'agent pour 5000 ha en zone méditerranéenne (considérée évidemment comme non productive en bois). Pas étonnant vu le nouveau dogme de la DG : les forêts de plaine rapportent, les autres forêts coûtent (il n'y a qu'à écouter les discours tenus auprès des ministères et de la cour des comptes pour s'en rendre compte).

Il ne faut pas faire attention aux bruits qui courent direz-vous, mais justement, si on y faisait attention pour une fois ?

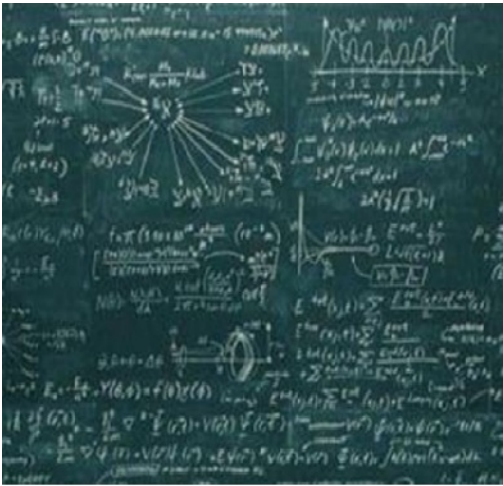
1^{er} calcul avec les ratios dogmatiques de la DG : appliquons-les bêtement à la Corse considérée soit comme une zone de montagne = 50 postes d'agents, soit une zone méditerranéenne = 30 postes d'agents. L'organigramme Corse en compte actuellement 51.

2^{ème} calcul : sur les 95 000 ha de forêts aménagées en Corse, 40% sont en surface de production*. Sur l'ensemble des surfaces gérées en Corse (150 000 ha), on devrait logiquement avoir environ 60 000 ha de production et 90 000 ha de hors production (désigné vulgairement par montagne ou méditerranéen par la DG). Appliquons les ratios DG «plaine » à ces 60 000 ha de production et « méditerranée » (le ratio le plus pénalisant) aux 90000 ha restants, ce qui donne 33,3+18=51,3.

Conclusion partielle : la Corse a déjà atteint les seuils incompressibles de la DG, hors de question de réduire encore les postes d'agent.

Comme on s'amuse avec nos petits calculs, continuons à jouer un peu. Si au lieu de se plier à ce

dogme très général, on essayait de comparer ce qui est comparable ?



3^{ème} calcul : comparons des surfaces en production, puisque la DG ne jure que par la production. Une forêt de production, qu'elle soit en montagne ou en plaine, génère en gros la même activité de coupes et de travaux, avec son lot de gestion administrative. Les postes pour les surfaces en production devraient donc être équivalents d'une région à l'autre.

L'ONF en Franche-Comté gère 396 700 ha** (n'ayons pas peur de la comparaison mais précisons que la Sittelle n'a rien contre nos collègues Franc-Comtois). Pour cela, cette DT a comme effectif cible fonctionnaires 552 ETP, ce qui fait 1,37 ETP pour 1 000 ha.

En considérant que l'ensemble de sa surface est en production (pas totalement vrai, mais ne chipotons pas), nous pouvons appliquer ce coefficient précédent aux 60 000 ha en production en Corse : on obtient 82 ETP.

Pour les 90 000 ha restants, la gestion peut nécessiter du temps, donc des postes (pas de détail ici, il suffit de prendre le cas des patrouilles DFCI pour comprendre). Mais considérons comme le fait la DG, qu'il faut 1 seul agent pour 5 000 ha, ce qui fait 5 000/1 800 = 2,8 fois moins de postes pour ces 90 000 ha de zone méditerranéenne que pour la plaine de production. Avec les chiffres de Franche-Comté, on aurait 1,37 / 2,8 = 0,49 ETP pour 1000

ha, c'est-à-dire 44 ETP pour gérer ces 90 000 ha.

Ce qui ferait, pour la Corse, un total de 82 + 44 = 126 ETP, soit 28 de plus que l'ETP cible.

On pourrait faire le même calcul avec d'autres régions que l'on considérerait exclusivement en production de plaine (exemple : Ile France-Nord Ouest : 311 650 ha, 557 ETP cibles, 66 ETP manquants en Corse; Alsace : 247 900 ha, 439 ETP cibles, 65 ETP manquants en Corse.)

Conclusion partielle : comparé à d'autre DT, il manque en Corse de 29 à 66% du personnel.

Ou alors, pour que ces DT rentrent elles aussi dans les ratios DG, elles devraient diviser par 1,4 à 1,8 leur personnel.

Conclusion : S'il est évident pour tous que les DT Alsace, Ile de France ou Franche-Comté deviendraient ingérables avec les ratios DG, il devrait être tout aussi évident que la Corse a déjà atteint le seuil d'ingérabilité. On comprend mieux pourquoi, en région Corse, le personnel n'arrive pas à faire face à toutes les demandes de la DG, des propriétaires, des partenaires, alors que d'autres régions y arrivent encore. L'ONF Corse n'arrive même pas à faire face à ses missions de base (foncier, aménagement, sylviculture ...) qui pourraient pourtant générer de l'activité supplémentaire (coupes et travaux par exemple).

Pour prendre une métaphore d'actualité : comment demander à une équipe de rugby de gagner la coupe du monde, si elle ne fait jouer que 8 joueurs au lieu de 15 ?

La solution est-elle de réduire encore le nombre de joueurs au risque qu'ils finissent tous sur une civière, de doper les 8 joueurs avec des promesses non tenues ou de retourner à des fondamentaux : aligner 15 joueurs sur le terrain ?

* Chiffres du SRA, période 1975-2009.
** Chiffres des sites onf.fr et Intraforet.onf.fr

Bon vent l'oiseau

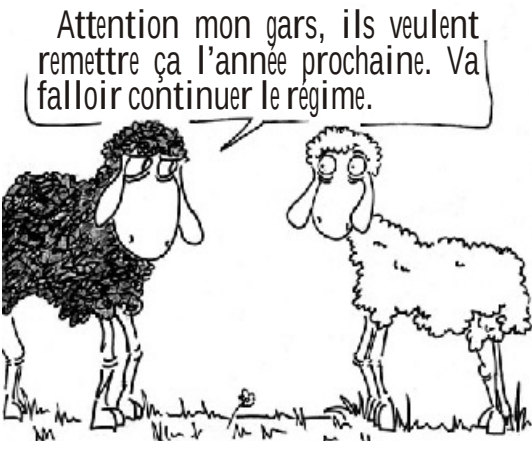
Une fois n'est pas coutume, notre oiseau déchaîné souhaite bon vent à Didier Hacquemand, l'un de ses fondateurs et vaillants rédacteurs.

Ton dynamisme, ta rigueur, ton dévouement, ta puissance de travail, ton intégrité et tes idées ont impulsé un souffle nouveau au SNUPFEN Corse. Recadrant le débat en CTPR, tenant tête aux DR successifs, travaillant sans relâche pour notre syndicat mais aussi pour l'intersyndicale, toujours soucieux de représenter le personnel en sollicitant les avis divers et variés, de maintenir un bon esprit de camaraderie dans et en dehors du travail, ton absence est palpable, mais la team est toujours d'aplomb ! Toujours dans la contestation !

La Sittelle volera encore jusqu'à chez toi, pour t'apporter des nouvelles et pour te montrer comme tu peux être fier de tes disciples ! Gageons qu'elle aura bientôt un petit frère dans le Loir-et-Cher.

Avis aux amateurs

La Sittelle tient à remercier chaudement tous ceux qui ont œuvré pour que le méchoui de l'APAS et du CRE de 2011 reste gravé dans les mémoires. Citons-les, ils le méritent : Christiane Simongiovanni, Daniel Cucchi, Amid Ouglissi, Jacques Ravaux, Messaoud Kennoudi, Michel Cucchi, Michel Faure, Muriel Tiger et Pierre-Jacques Leonetti. Merci aussi à tous ceux qui ont mis la main à la patte pour le service, l'emballage de patates et le rangement. Merci également à l'APAS et au CRE qui ont financé cette journée et à la DR qui nous l'a octroyée. Et merci à tous ceux qui sont venus participer à ce joyeux banquet.



corsé mais néanmoins subtil, une salade de fruit revigorante et un café «frappé » succulent, le tout dans un décor magnifique, sur fond de discussions conviviales et déblatérations chaleureuses, voire de quelques siestes sous les pins (nous taisons les noms, mais des preuves photographiques circuleraient).

Que demander de plus ? Nous serions tentés de répondre: que cette bien belle journée se perpétue l'année prochaine. Pour cela, il faut des organisateurs et des participants. Puisque l'éloignement était une des raisons de l'absence de certains collègues, pourquoi ne pas organiser le méchoui 2012 ailleurs en Corse par une autre équipe ? Alors, si vous voulez relever le défi du méchoui 2012, n'hésitez pas à contacter l'APAS.

Adieu

C'est avec un immense chagrin que la Sittelle a appris le décès de notre collègue Marie-Angèle Ruggeri, au terme d'un combat courageux en plusieurs rounds contre un cancer ravageur.

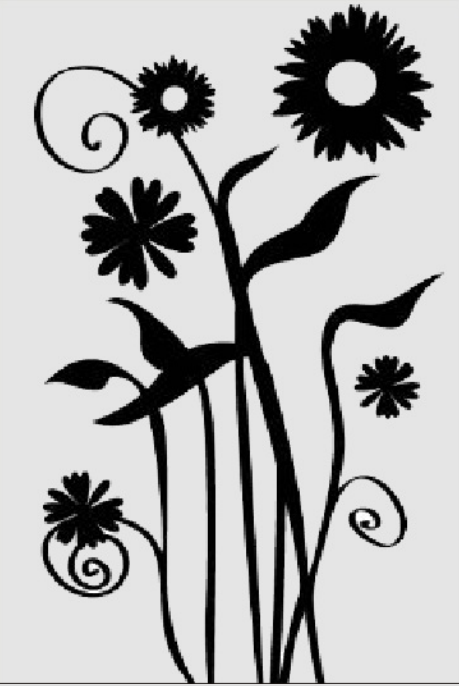
Ceux qui la connaissaient se souviennent d'une femme certes petite en taille (malgré les talons compensés) mais grande, entre autres, par le dynamisme, la joie de vivre et l'humour.

Dévoilons-le maintenant : le slip blanc et l'autocollant à l'effigie de l'ONF à apposer sur la jambe ne faisaient pas partie de la dotation habillement pour les chefs de triage de bord de mer, mais était bien un des nombreux canulars de son invention.

Collègue dévouée et sympa, amie pour certains, elle était un des piliers de l'ONF à Ajaccio, qu'elle a côtoyé pendant plus de 30 ans, des forestiers sapeurs au service financier en passant par la direction régionale et la division d'Ajaccio.

Son rire ne résonnera plus dans les bureaux d'Ajaccio, mais nous ne l'oublierons pas pour autant.

Adieu Marie-Angèle.





Ri-Postes

Le chant des sirènes

Mai 2011, le journal RH, le journal préféré de notre passereau syndical paraît dans les bureaux.

Avide de connaître les dernières nouvelles de notre direction des ressources pas si humaine que ça, la Sittelle des chênaies plonge dans la lecture tel un martin pêcheur, à la recherche d'une perle planquée dans une huître.

Comme d'habitude, c'est là où l'accent est mis qu'on trouve l'arrête qui se coince dans la gorge du lecteur assidu : « *le pourvoi des postes identifiés dans les organigrammes fonctionnels doit être un objectif prioritaire* ».

Encore une belle parole, qui ne pouvait venir que de là où se décident les suppressions de postes et les arbitrages du nombre d'ETP disponibles pour chaque région, tel le chant des sirènes de l'Odyssée qui charme les voyageurs pour mieux les écraser sur les Rochers Glissants de la Politique Publique (RGPP).

L'ONF réduit à la cuisson

Signature le 21 juillet du contrat Etat ONF 2012-2016 : en continuant coûte que coûte à appliquer son plan maniaque de réduction drastique des effectifs (RGPP, -1,5 % par an, 700 emplois en moins d'ici 2016), l'état s'est mis à dos tous les syndicats, même les plus frileux comme le SNICEF. Comme quoi le SNUPFEN qui dénonce ce non-sens depuis le début n'était pas complètement fantaisiste.

Les élus des communes forestières de PACA ont quant à eux dénoncé, par voie de presse, la co-signature du contrat par la FNCOFOR. Ils refusent notamment de supporter, au profit de l'ONF, le coût supplémentaire de 2euros /ha/an par surface gérée (en contrepartie de la non augmentation des frais de garderie...et tant pis pour les

communes pauvres avec de grandes surfaces !). Ils soulignent également l'absence de garantie sur les coûts réels de la gestion forestière communale et sur la gouvernance partagée au niveau local, et la réduction assurée des effectifs en zone méditerranéenne.

« *Les élus expriment une forte réticence d'accepter de payer plus dans un contexte de niveau de service*



Problème d'arithmétique

Enoncé :

La direction régionale de l'ONF Corse compte 110 postes à l'organigramme régional (hors conducteurs de travaux et ouvriers forestiers), se répartissant en 13 services. Sachant que le nombre d'équivalent temps pleins (ETP) maximum pour la région a été fixé à 98,3 par la direction générale, calculez le nombre moyen de postes vacants structurels (c'est-à-dire si tous les ETP possibles sont occupés) par service.

Résolution du problème :

Nombre de postes vacants sur l'ensemble de la région : $110 - 98,3 = 11,7$

Nombre de postes vacants par service : $11,7 / 13 = 0,9$ soit quasiment un poste vacant par service.

Conclusion :

A part un service chanceux, tous les autres auront à assurer chacun en moyenne un intérim pendant les prochaines années, sans compter les intérim des postes vacants conjoncturels (entre deux CAP par exemple).

Commentaire sur la démonstration : c'est une moyenne... s'il y a des services souffrant d'un déficit pondéré chronique cela augmenterait le coefficient de vacances pour ce service...

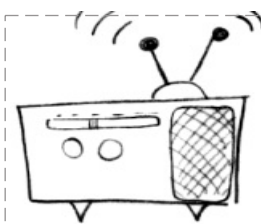


rendu en diminution ces dernières années et actuellement considéré comme minimal en zone méditerranéenne. »

A ce rythme là, en 2016 (fin du contrat), nous ne serons plus que 91,1 ETP en Corse, c'est-à-dire près de 19 postes en moins que l'organigramme fonctionnel n'en prévoit.

Sans commentaire...

Le brouilleur d'écoute



Morceau choisi dans le PV du CTPC du 21 / 10 / 2010:

Mme Boulengier : « *On pourrait faire un groupe de travail pour réfléchir à la raison de l'insuffisance de mobilité au sein de l'ONF. Cela touche tous les corps. On pourrait aussi se demander pourquoi un certain nombre de jeunes attachés que nous avons recrutés sont en train de vouloir partir, et ce, tant dans les territoires qu'au Siège ? Pourquoi, chez les IAE, nous avons eu 17 sorties et 4 entrées ? Ce sont des questions qui nous interpellent. On pourrait se demander, par exemple, pourquoi à Tronçais, qui est, me dit-on, l'une des plus belles unités territoriales, il n'y a pas de candidat CATE. Il faudrait peut-être faire un groupe de travail et se poser ces questions, se demander pourquoi dans ces postes d'expertise ou d'encadrement nous aboutissons à ces situations qui peuvent être préoccupantes pour l'Office ?* »

En effet, on pourrait se demander pourquoi, sur un poste de RUT logé en Corse, personne ne candidate, et personne n'organise de recrutement ?

On pourrait se demander pourquoi on se planque derrière des statuts pour limiter la progression du personnel ou le recrutement ?

On pourrait se demander pourquoi de moins en moins de monde veut se retrouver entre le marteau de la Direction et de ses Notes de Service et l'enclume des travailleurs et de leurs sensibilités ?

On pourrait se demander pourquoi les gens veulent quitter un établissement public qui fait valoir ses statuts pour ne pas bouger et qui s'oriente vers la privatisation (sans que ce soit "sa faute") ? Oui, Madame la Directrice des Ressources Humaines, on pourrait se demander pourquoi des gens si haut placés ne se sont posés ces questions qu'au début de leur dernière année de service dans leur établissement ?

Pour ces raisons et pour bien d'autres qui prendraient trop de place à énoncer, la Sittelle décerne le prix du 14^{ème} brouilleur d'écoute à Anne-Marie Boulengier et lui suggère de méditer ce proverbe sénégalais : « *alors que ta jambe brûle, tu te demandes d'où vient l'odeur* ».

On vote

Les fonctionnaires et contractuels de droit public auront à voter pour le comité technique central, le comité technique régional et éventuellement les commissions qui vous concernent selon votre corps d'appartenance (uniquement les IAE, TSF, attachés administratifs et contractuels de droit public). Attention, chacune des deux ou trois enveloppes vous est envoyée séparément.

En Corse, le scrutin du comité technique régional est dit « de sigle » : nous votons pour un syndicat et non pour une liste de représentants syndicaux. Si vous votez pour le SNUPFEN, vos représentants à cette instance seront notamment Philippe Hazemann, Alain Chavenon, Muriel Tiger, Sandra Guy et Gaël Bardou.

Durant le dernier mandat, nous nous sommes battus dans cette instance pour défendre les personnels et le service public forestier. A notre bilan :

- le travail sur le gros pavé de l'organigramme et notre souci constant de pouvoir réaliser, avec cette organisation, les missions du régime forestier sans léser les personnels ; si nous avons permis de limiter la casse, l'organisation proposée ne nous satisfait toujours pas, en raison, entre autres, du manque d'effectif. Le SNUPFEN a d'ailleurs voté contre cet organigramme.
- un gros travail sur la charte des maisons forestières, document toujours en cours de finition
- une pression constante pour que les postes vacants soient pourvus
- des motions sur des sujets précis
- une contribution au contrat de plan expliquant notre vision de l'ONF en Corse
- et pléthores d'interventions diverses, que ce soit pour défendre

les personnels ou améliorer les conditions ou modalités de travail.

Nous vous invitons à consulter les comptes-rendus de CTPR publiés sur Intraforêt pour vous faire une idée des débats et de nos interventions.

Nous espérons qu'à cette occasion vous renouvèlerez votre confiance en nos valeurs de solidarité et d'éthique.

VOTEZ SNUPFEN





Billot diversité et autres histoires

Le bouquet final de ce dossier est tiré du colloque ONF intitulé «Produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité »(7 et 8 mars 2011). Les extraits ci-dessous se passent de commentaires sur la place de la multifonctionnalité et en particulier la biodiversité dans la gestion forestière :

C. Roy, CGAAER* : « Pour lutter contre le changement climatique qui s'emballa et la raréfaction des énergies fossiles, le bois apporte des solutions [...]. La forêt a donc un avenir en or et dès 2013, les cours vont fortement remonter...Il faut donc augmenter très fortement la récolte. Le bois non récolté est perdu et dégage du CO₂ en se dégradant : c'est inacceptable. A cause des forestiers, il y a un sur stock de bois et notamment de gros bois qui ne servent à rien. La biomasse ne sortira pas de la forêt uniquement par la demande du marché, il faudra une forte offre notamment de la part de l'ONF. Il faudra beaucoup planter et uniquement en résineux... ».

P.Piveteau, scieur région Centre : «Le marché demande, la scierie exécute et la forêt doit fournir ...on n'a pas de temps à perdre à chercher les bois dont on a besoin : l'appro c'est le boulot de l'ONF ...trop de gros bois...70% de la demande résineuse c'est du bois moyens à petits noeuds, qu'on est obligé d'importer d'Allemagne donc plantez plus denses à minimum 2000 plants/ha et surtout plantez vite ...»

SNUPFEN : « Les DRA-SRA tiennent compte des nouveaux guides de sylviculture qui préconisent des sylvicultures dynamiques « claires ». Les âges voire les diamètres d'exploitabilité sont souvent à la baisse. A terme l'intensification de la sylviculture dynamique concourt à produire moins de gros bois**. Cette tendance aura des conséquences économiques mais aussi écologiques :

fertilité des sols, biodiversité liée aux gros bois, stockage CO₂ ... C'est donc bien par un effet technique artificiel (changement de sylviculture) que de nombreux peuplements sont aujourd'hui qualifiés de vieillis ou surcapitalisés. » Réponse de L. Lefebvre, ONF DTCB : « Oui c'est vrai en partie mais vu qu'on va remplacer des peuplements feuillus peu productifs par des peuplements résineux plus productifs, on restera tout de même dans le produire plus. »

Heureusement, certains partenaires ont une vision plus saine. Saluons ici leur intervention :

« Les forêts aménagées ne devraient pas être concernées par le récolter plus qui, dans ces forêts, pourraient conduire à terme à produire moins. » F.Lefebvre (FNE)

« Attention la multifonctionnalité est loin de se limiter à produire plus et préserver mieux la biodiversité. Pour réellement mesurer les attentes de la société civile, l'ONF doit beaucoup plus travailler avec les collectivités locales. L'ONF devrait d'ailleurs calquer son organisation sur les périmètres de communautés de communes. C'est uniquement grâce au maillage territorial que les communes dynamisent la gestion de leur patrimoine. » J-C. Monin, président FNCOFOR

Alors, quelle forêt pour nos enfants ?

* Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) a pour mission d'assister les ministres. Claude Roy a été, entre autres, chef du département diversification à l'ONF jusqu'en 1998, puis directeur exécutif

de l'Ademe (2000-2005) et chargé en 2009 des énergies vertes au comité de pilotage et de suivi des dix priorités agro-industrielles de recherche et développement (ministère agriculture).

** Dans le dernier « rendez vous technique sylviculture des chênaies », la comparaison entre sylviculture classique (déjà plus dynamique que la traditionnelle) et sylviculture dynamique met en évidence une perte de production annuelle de 15% sur le volume total récolté et de 33% sur le volume gros bois récolté.



On embauche à la DG

La Sittelle se retrouve orpheline depuis la disparition de sa référence parisienne : le Journal du Personnel de l'ONF. Sans doute cette source inconditionnelle d'inspiration manque-t-elle d'un collaborateur exemplaire, dévoué à la cause, conciliant envers son rédac'chef, pour poser en dernière page.

Si vous correspondez à ce profil, envoyez vite votre CV et une lettre de motivation à la DG (Département communication) en inscrivant sur l'enveloppe : « Concours du meilleur lèche-botte parrainé par la Sittelle des Chênaies ».

Isolés

Le directeur général - tout nouveau qu'il soit - et sa responsable des ressources humaines - qui parle plus de ressources que d'humains - considèrent que c'est l'isolement des personnels qui est à l'origine de tous les maux et de tous les maux de nos collègues.

A défaut d'être tout à fait véridique, ce n'est pas complètement faux : il est primordial de savoir de quel isolement on parle !

Parle-t-on de l'isolement d'un agent, au fin fond de sa forêt ? La

Sittelle, qui en côtoie quelques uns depuis longtemps n'est pas de cet avis, les "gardes" forestiers ont toujours été isolés (géographiquement).

Parle-t-on de l'isolement d'un agent, dont la maison voisine (du poste voisin) est vacante depuis longtemps ? Cela paraît plus probable, l'absence de collègue proche pour travailler en commun entretient la solitude et ne permet pas de maintenir ce qu'on appelle la communauté de travail.



Parle-t-on de l'isolement par le management, en fixant des objectifs individuels pour des personnes qui sont censées travailler en équipe ? C'est le phénomène central de cet isolement que la Sittelle et ses amis du SNUPFEN dénoncent depuis le début.

Alors, Monsieur le DG (et messieurs dames ses directeurs locaux), et Madame la DRH, les personnels vous remercieront pour votre prise en compte du malaise à l'ONF le jour où :

- vous aurez accepté de ne pas supprimer autant de postes en continu ;
- vous aurez réellement défendu Votre Etablissement face à l'Etat- destructeur-de-service-public ;
- vous aurez mis en place un système de management collectif qui entretienne réellement le fonctionnement de la communauté de travail.

Instances au rabais

Sous prétexte qu'en période électorale, les réunions avec les instances représentatives du personnel ne peuvent se tenir au risque d'avantager les organisations siégeant au détriment des autres, le directeur régional, se considérant probablement garant de l'équité du temps de parole, a décidé d'annuler le CTPR du 30 septembre 2011, sous couvert d'un argument fallacieux de période préélectorale....

Vos représentants syndicaux qui s'étonnent que le président de la république, son gouvernement et les députés continuent de travailler alors que la campagne électorale est lancée, ont obtenu le report de cette instance. La date du 30 étant réservée à une entrevue entre le DR et le DG, seule l'après midi du 26 septembre a pu être consacrée au débat, le matin étant réservé au CHSCT (qui ne s'est pas tenu pour autant, soit dit en passant). Juste le temps de valider le compte rendu du dernier CTPR ... du 20/05 pour pouvoir enfin le diffuser. Ce n'est pas comme si l'actualité était lourde d'informations capitales.



Et si la forêt n'était pas qu'un champ d'arbres, une surface de grumes à transformer en bois en produisant des euros ? Et si la biodiversité ce n'était pas simplement le petit îlot de sénescence qui cache les grumes ? Et si le paysage ce n'était pas uniquement la lisière bord de route laissée pour camoufler une coupe ? Et si la protection contre les risques incendies ce n'était pas uniquement des patrouilles financées en partie par l'Etat ?

Soyons fous et osons : si l'ONF gèrait véritablement des forêts

Nous, nous y croyons, tellement ça nous semble évident, puisque nous sommes confrontés tous les jours à la multifonctionnalité, la vraie. Et même nous la mettons en œuvre. Mais dans leur tour, les têtes pensantes de la DG ne semblent pas du même avis. Il n'y a qu'à voir les notes de services, les séminaires, les discussions interministérielles pour comprendre que pour la DG, la forêt est une usine à bois et les autres fonctions sont à prendre en compte en fonction justement de la production de bois. En clair, multifonctionnalité = production de bois « *tout en conservant les milieux et les paysages* » et produire plus tout en protégeant mieux = produire plus tout en disant qu'on protège mieux.

Quelques exemples récents ...

Multi-pass

Une partie de forêt qui aurait un autre objectif que la production de bois, par exemple la protection contre les incendies ou l'accueil du public ? Réponse de la DG qui veut supprimer la notion de série d'aménagement : et la multifonctionnalité dans tout ça mon bon monsieur, elle est où la multifonctionnalité ?*

La Sittelle, en tant que résidente de la forêt, se permet de vous donner une petite leçon de choses.

Prenons l'exemple d'une maison.



Dans une maison, on fait tout (ou à peu près) : on mange, on boit, on dort, on se lave, on s'habille, on se cultive, on joue, on défèque, on lit, on débat, on regarde la télé, on nettoie, Vu de l'extérieur, on peut dire qu'une maison est multifonctionnelle. Sauf que dans une maison, il y a des pièces, qui ont, elles, une fonction principale : dans la cuisine on fait à manger, dans la salle de bain on se lave, dans la chambre on dort et dans les toilettes on défèque. Même si certaines activités peuvent être faites dans plusieurs pièces (on peut manger, lire, débattre, regarder la télé dans la salle à manger par exemple), certaines activités ne peuvent se faire qu'à un seul endroit (se laver dans la cuisine, c'est limite, ne parlons pas des WC ...).

Ensuite, chaque agencement de maison est unique, car elle répond aux souhaits du propriétaire (cuisine à part entière ou cuisine américaine intégrée dans la salle à manger, WC séparés ou inclus dans la salle de bain, ...) et est adaptée au contexte local (une grande terrasse couverte sur le littoral corse, une véranda avec chauffage en

La forêt : usine à bois ou patrimoine aux abois ?



L'ONF protège la biodiversité. Nous sommes certifiés ISO 140001, nous avons une politique environnementale, une direction du développement durable, nous participons aux salons de la nature et nous éditons même des rapports de gestion durable, c'est dire ...

D'ailleurs les indicateurs sont bons.

Mais dans la réalité, est-ce que les oiseaux, les mammifères, les

plantes, les mousses, les insectes, bref, la biodiversité sont mieux lotis qu'avant, quand la communication n'avait pas investi le champ environnemental ?

Quand on regarde de plus près ce qui permet à l'ONF de s'afficher au vert, on se rend compte que ces indicateurs ont été soigneusement sélectionnés. Exemples ?

- Exit l'indice de biodiversité potentielle, mis au point par le CRPF, l'IDF et l'INRA, qui, d'après la DG « *souffre de lacunes et d'insuffisances* » (les collègues des autres organismes apprécieront) et « *qui ne permet pas de mesurer l'avancement du plan d'action en faveur de ces engagements ; il apparaît plus important pour l'ONF de focaliser ses moyens sur le suivi des indicateurs techniques par les textes directeurs internes* ». Ben voyons !

- Exit l'évaluation des travaux sylvicoles, réalisés ou non par l'ONF, vis-à-vis des impacts qu'ils auraient pu causer sur les habitats forestiers dans les zones Natura 2000. La DG a bataillé sévère pour

La biodiversité : de la poudre aux yeux ?

qu'ils n'apparaissent pas sur les listes des décrets. Par contre, les impacts sur l'environnement des manifestations sportives en forêt devront être évalués ; c'est vrai qu'un VTT, ça abîme vraiment plus l'environnement qu'une débroussailluse qui ratiboiserait toutes les jeunes tiges de chêne, de frêne et d'aulne dans un maquis ... A moins que le but inavoué soit de vendre des prestations de restauration des habitats, tels que des plantations de feuillus divers, dans des habitats que nous aurions nous-mêmes dégradés ?



Quand on sait que le pic de biodiversité de certaines forêts domaniales phares du continent se trouve sur les bas-côtés éparés des pistes ou dans des mares artificielles curées régulièrement pour ne pas qu'elles se combrent, on comprend mieux la philosophie de la DG.

Car c'est vers cela que la DG veut nous amener : l'interventionnisme pour sauver la biodiversité. Traduit en langage DG : la biodiversité sous forme de prestation marchande. Car la

biodiversité est un « surcoût », le mot est lâché, que « l'ONF évalue à 5M d'euros/an et les pertes de recettes à 10Md'euros/an. ». Pour limiter ce surcoût, la solution retenue est de faire le minimum pour les habitats et les espèces au titre du régime forestier et proposer le paquet si on nous paie.

D'ailleurs au niveau régional, l'unité environnement est incluse dans un service dédié au conventionnel et les objectifs fixés par le directeur régional laissent peu de place à l'environnement non marchand. C'est en ce sens que l'intersyndicale a interpellé le DR par courrier le mois dernier...

Bref, plutôt que de pratiquer le greenwashing et le bidouillage d'indicateurs de biodiversité, ne serait-il pas plus efficace de travailler véritablement au profit de la biodiversité ? Pour cela, il suffit d'ouvrir les yeux, d'observer ce qui se fait de bien sur le terrain et d'aller à la rencontre de ceux qui appréhendent la biodiversité à l'ONF. Alors messieurs des directions technique et environnementale parisiennes, sortez de vos bureaux et venez nous voir ici en Corse, nous vous montrerons que la prise en compte de la biodiversité ce n'est pas que de la poudre de perlimpinpin.

* Lu dans Rendez-vous techniques d'hiver 2011

** Extrait d'un rapport de janvier 2011 mandaté par différents ministères sur le modèle économique de l'ONF

Normandie par exemple).

Une forêt, c'est pareil. Elle est agencée (aménagée), parties par parties de telle sorte que l'ensemble soit multifonctionnel selon le contexte stationnel et la volonté du propriétaire. Ainsi certains secteurs sont dédiés à la production de bois (et pour autant on peut limiter les impacts de la production sur l'environnement et les paysages) et d'autres secteurs sont dédiés à la protection contre l'incendie (et pour autant on peut mettre en vente les bois qui auront été exploités pour créer cette zone).

En Corse, c'est notre définition de la multifonctionnalité et, bien loin des grands discours, ça permet de gérer réellement la forêt pour les fonctions autres que la production de bois, autrement que par un petit saupoudrage d'un arbre mort par hectare ou d'un banc à côté d'un parking.

La morale de l'histoire : la multifonctionnalité c'est comme le sexe : c'est ceux qui en parlent le plus qui en font le moins.

* à peu de chose près la réponse faite par la DG aux groupes de travail aménagement forestier.